

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE L'ISERE

COMMUNE DE SAINT MARTIN DE CLELLES  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 3 avril 2023

Le trois avril deux mille vingt-trois à dix-sept heures trente,  
Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Mme le Maire

**Présents** : M. ALBERELLI Bernard, Mme ARCAINA Katia, Mme BAVEUX Marianne, M. BRET Daniel, Mme Frédérique MICAND, Mme CHOLAT Christine, Mme Françoise GROSS, M. GIRAUD Marc, M Jean-Jacques SIBILLE,  
Formant la majorité des membres en exercice.

**Absent** :

**OBJET : APPROBATION COMPTE D'ADMINISTRATIF 2022 – CCAS**

Le Conseil municipal réuni, après avoir comparé les écritures avec le compte administratif M14 dressé par Madame Le Maire :

**COMPTE ADMINISTRATIF 2022**

	Fonctionnement
Report Résultat 2021	3 988,84
Recettes 2022	0,00
Dépenses 2022	997,34
Résultat 2022	-997,34

<b>Résultat à reporter 2023</b>	<b>2 991,50</b>
---------------------------------	-----------------

Madame le Maire précise que le résultat 2022 négatif est strictement conjoncturel. Il est lié au fait que l'ensemble des recettes prévues au budget primitif n'ont pu être exécutées en 2022. Il convient de noter que le résultat à reporter reste largement excédentaire.

(Sortie de Madame le Maire avant le vote du compte administratif)

Approuve le compte administratif dressé, pour l'exercice 2022 :

NOM	PRENOM	POUVOIR A	NBR VOTANT	POUR	CONTRE	ABST.
ALBERELLI	Bernard			1		
ARCAINA	Katia			1		
BAVEUX	Marianne			1		
BRET	Daniel			1		
CHOLAT	Christine	Ne participe pas au vote		0		
GIRAUD	Marc			1		
GROSS	Françoise			1		
MICAND	Frédérique			1		
SIBILLE	J-Jacques			1		
<b>TOTAL</b>				8		

Fait et délibéré à St Martin de Clelles, le 3 avril 2023  
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Maire,  
Christine CHOLAT

